



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi — d'une demande de :
permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est Mr Tommy Lambot et Mme Cristina Jassen demeurant à 4720 La Calamine – Cité P. Kofferschläger, 25
Le terrain concerné est situé à 4711 Walhorn, Rue du Village, 66b et cadastré Div II Sect D N° 419B

Le projet consiste en la démolition et la reconstruction d'une maison d'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-1 §1 6° : la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du Patrimoine.

Dans ce cas le projet se situe dans le périmètre d'un objet classé.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – D.IV.40 – R.IV.40-1 – D.VIII.13 – du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.
- le jeudi 24/04/2025 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 23/04/2025 et clôturée le 07/05/2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- par courrier électronique à l'adresse suivante : manuela.hompesch@lontzen.be
- remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3604 Lambot Janssen

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 07/05/2025 à 11h

Lontzen, le 16/04/2025

Le Directeur général,
M. STANER



Par le Collège :

Le Bourgmestre,
P.THEVISSÉN